

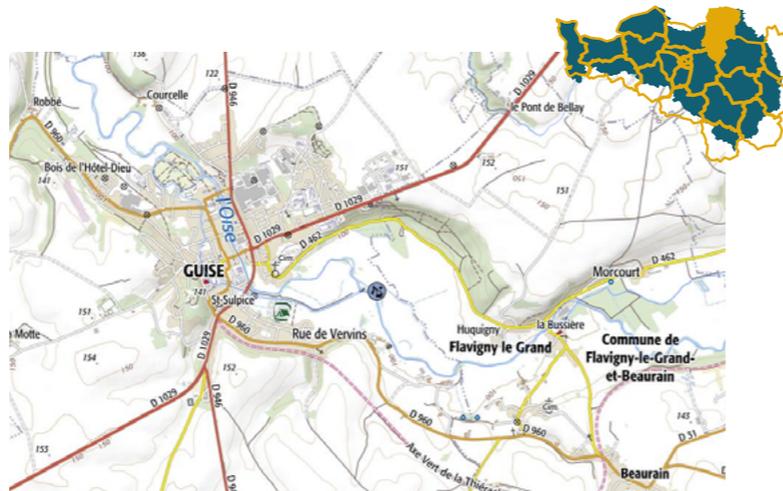
Le contexte

Le brochet est une espèce à fort enjeu patrimonial. De par la spécificité de ses zones de reproduction, cette espèce voit ses frayères se raréfier. En effet, au cours de la période de reproduction, les géniteurs recherchent des annexes alluviales pourvues de **végétation herbacée** faiblement submergée afin d'y déposer leurs œufs.

C'est dans la commune de Guise, sur les bords de l'Oise, qu'un site a été sélectionné afin d'être aménagé en frayère à brochet.

Ce site, situé sur une zone **communicante et inondable** par le cours d'eau, est un atout essentiel pour la reproduction du brochet, notamment grâce à sa mise en eau fréquente.

Dans ce contexte, la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a réalisé l'aménagement de cet ancien bras de l'Oise afin de la rendre propice à la reproduction du brochet.



Site avant travaux, 2011



Site après travaux, 2019

Cours d'eau	Oise
Code masse d'eau	FRHR176
Coordonnées L93	x : 746407 y : 6977784
Appellation	
Superficie	0.9 ha
Espace naturel remarquable	ZNIEFF de type 2

Les enjeux

Améliorer la **fonctionnalité piscicole** du milieu, contribuer à l'atteinte du **bon état écologique** de la masse d'eau.

L'aménagement d'une frayère à brochet par terrassement et pose de vanette va permettre le bon déroulement de la phase de reproduction et de croissance du brochet, phases critiques de l'espèce.

Les **zones humides** habitent de nombreuses espèces. Par la restauration de frayère, de nombreuses autres espèces vont pouvoir profiter des aménagements, que ce soit des poissons tels que les **cyprinidés**, les **amphibiens**, ou encore les **oiseaux**.

Les étapes

2010
*Rencontre avec le propriétaire : la commune
 Mise en place d'une convention avec l'exploitant de la pâture.*

2011
Réalisation des travaux

Le témoignage

« L'animation réalisée par le Syndicat et la Fédération a été efficace, les travaux se sont parfaitement déroulés. 10 ans après, le site est toujours fonctionnel. C'est l'AAPPMA qui s'occupe de la gestion de la vanette afin d'assurer un niveau d'eau constant dans la frayère lors de la période de reproduction des brochets.

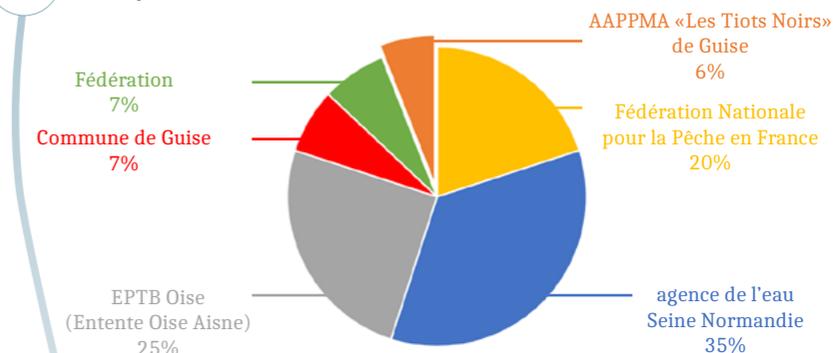
Nous sommes de nouveau en concertation avec le Syndicat et la Fédération pour de nouvelles actions de restauration à réaliser sur la commune. »

*Hugues Cochet,
 Maire de la commune*



Site 3 ans après travaux, 2014

Le plan de financement



Le descriptif des travaux

- Export important de terre pour le merlon de la Guise
- Terrassement
- Mise en place de zones de refuge
- Installation d'une vanette permettant de garantir l'immersion de la zone en période de reproduction
- Ensemencement de la frayère



Pose de la vanette permettant de garantir l'immersion de la zone en période de reproduction, 2011



Aménagement d'une zone de refuge, 2011



Partie haute de l'annexe, 2011



Phase de terrassement, 2011

Le gain écologique

2016

Reproduction avérée du brochet

2017

Espace propice à d'autres espèces :
piscicoles, amphibiens, oiseaux, ...



Site 3 ans après travaux, 2014

L'attention particulière

Cette annexe fait l'objet d'un **entretien régulier**.
En 2019, elle a fait l'objet de gros travaux d'entretien (bucheronnage, débroussaillage) réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Oise Amont et la Fédération.

Les clés de la réussite

La bonne **coordination** entre les différentes structures (Fédération, SIABOA, commune...) pour la réalisation et l'entretien du site permet une gestion efficace.
Le bon calage des aménagements au niveau topographique permet à la frayère d'être fonctionnelle tous les ans.



- Bonne reproduction du brochet et de nombreuses autres espèces piscicoles
- Forte densité de bouvière
- La quantité importante de terre qui a été exportée a été réutilisée pour la réalisation (autorisée) d'un merlon dans la traversée de la commune de Guise pour lutter contre les inondations

- Gestion des niveaux par manipulation des vannes obligeant une **surveillance régulière**
- Anthropise le fonctionnement de la frayère
- Fermeture rapide du milieu par boisement

Le coût du projet

Aménagement de la frayère

42 535 € TTC

Contactez le responsable technique de l'action :
rmarlot@peche02.fr